

**Faire silence:
expériences, matérialités, pouvoirs**
Colloque international
Marseille, 4-7 juin 2019

Appel à communication

Date-limite de soumission : 20 décembre 2018

English translation below

Présentation

Le langage n'est pas notre patrie. Nous venons du silence et nous avons été dévoyés quand nous marchions encore à quatre pattes dans cette terre d'Égypte où nous avons connu l'état des plus indigents des êtres de ce monde.
Pascal Quignard

Le colloque international *Faire silence. Expériences, matérialités et pouvoirs* se propose d'envisager le silence dans sa dimension pratique, comme un objet, une conduite, une prise esthétique ou politique. En accueillant et en confrontant les points de vue de plusieurs disciplines universitaires - **acoustique, anthropologie, études des sciences, histoire, linguistique, littérature, muséologie, musicologie, sociologie, sciences de l'information et de la communication** - et pratiques artistiques - **musique, poésie, cinéma**, en particulier, ce colloque entend étudier comment se manifeste l'existence d'un *faire silence* à travers les modalités matérielles, symboliques et politiques du silence.

Les communications s'inscriront dans les axes suivants :

1. La fabrique du silence. Le silence est par essence ce qui fait défaut, et comme le soutient John Cage, le silence n'a pas d'existence ; seules existent des stratégies pour le faire exister. L'architecture a contribué de longue date à favoriser ce silence « dont les hommes ont besoin », comme le rappelle Le Corbusier à propos du couvent de La Tourette, silence qu'il a placé au cœur de son œuvre (*Formes du silence*, 2016). De leur côté, les historiens des sciences ont entrepris d'explorer les techniques qui historiquement ont doté les salles de concert de conditions pour entendre dans le silence (Thompson, 2002). Entre commande de client et techniques de construction, **le silence résulte ainsi d'une construction sociale dont le colloque cherchera à déterminer les étapes.** Il conviendra, en premier lieu, d'explorer la place que les sciences cognitives laissent au silence et à sa perception depuis son usage métaphorique par Austin de « silence des sens » (Austin, 2007), en saisissant les récentes transformations du champ en ce domaine. D'autres perspectives existent : il faudra analyser comment les études urbaines qui ont développé la notion de paysage sonore ont proposé une interprétation du silence comme "fait construit" (voir Amphoux & alii, 1996). Matérialisation du silence, sa notation participe de sa construction. **Le colloque pourra s'intéresser à toutes formes de notation qui matérialisent le silence dans l'écriture**, que celle-ci soit linguistique, théâtrale ou musicale.

2. Les esthétiques du silence. Le silence trouve sa contrepartie graphique dans l'espace vide, le blanc typographique, et bien souvent, « la logique est celle du signe : le vide présent fait signe pour un plein absent » (Dessons, 2005, p.51). Le *faire silence* relève bien des fois d'un acte de création artistique. John Cage, par son « morceau qui ne contien[t] aucun son », usuellement appelé *4'33 pour piano*, invite à penser le silence comme **un objet musical en soi. En poésie contemporaine, le faire silence** entre dans la composition de l'œuvre, **s'incarne dans le vers.** Marie-Claire Bancquart insère des blancs qui sont autant de silences « le plus souvent entre les vers, quelquefois dans le vers même » (2010, p. 48). Lorand Gaspar, pour qui « le silence est peut-être une plénitude de la langue » (1978, p.116), place un tiret à la fin de certains vers dans une forme de recueillement de la parole que le silence envahit. James Sacré, lui, intitule son prochain opus *Figures de silence*, reposant peut-être la question du *faire silence* en déclinant ses formes d'apparition. **Dans l'écriture cinématographique, le silence contribue de façon magistrale à la mise en scène** du propos. Le silence cinématographique peut participer de la « musicalité filmique », il « est (naît de) rencontres, combinaisons, agencements, et bien sûr pas seulement de sons. On le fabrique, on le produit comme et avec le reste des éléments qui font un film, et dans le même mouvement qu'on produit de la durée, de la vie, du réel » (Prenant, 2006, p.84). La finalité artistique du *faire silence* dans l'écriture cinématographique peut aussi se lire dans l'absence de paroles intradiégétiques ou extradiégétiques. Dans le colloque, chercheurs, artistes et ingénieurs pourront présenter leurs **réflexions ou leurs créations sonores faisant la part belle à la fabrique du silence** (Capeille, 2017), ainsi que leur choix d'abandonner la voix off, voire la bande son, dans leurs fictions ou documentaires

3. La trame du silence. Faire silence, c'est **ne pas vouloir ou ne pas pouvoir dire**. Les béances du discours des sciences coloniales sont désormais connus (Stoler, 2009). Le colloque pourra poser la question de la place, du statut à accorder à ces **silences volontaires dans la pratique des anthropologues, historien-ne-s et des juristes**, à la façon dont ces silences peuvent être instruments de pouvoir, tant « refuser d'entendre et de voir l'autre, l'empêcher de laisser une trace, c'est le condamner à une forme de non-être » (Corbin, 2016 [1994], p.16) et ainsi, en les réduisant au silence, les condamner à une invisibilité sociale et historique (Le Blanc, 2009). **Dans une perspective plus testimoniale, faire silence c'est aussi ne pas vouloir ou ne pas vouloir « faire récit »** (Ricoeur), ou faire récit autre. Modèle du genre, la correspondance de Poilus peulettrés (Corpus 14, Steuckardt dir.) dans laquelle les récits de bataille s'écrivent peu. Mais le silence (auto-)imposé peut toutefois se rompre, et mener du côté du *lapsus linguae* ou du *lapsus calami* (Rossi & Peter-Defare, 1998) ; ces échappés de la langue et du silence représentent alors des « événements d'énonciation » au sens où ils font « effraction dans une chaîne discursive » (Fenoglio, 1997). **La parole retranchée** peut donc laisser des traces, et la question de son repérage et de son interprétation s'impose. Il sera à ce titre intéressant de voir comment l'analyse de corpus grâce notamment aux outils de textométrie peut contribuer à définir, circonscrire, mesurer les traces révélatrices d'un *faire silence*. **Les récits ou absence de récit de certaines expériences traumatiques**, tant collectives que personnelles, qu'elles soient **objet de témoignage ou mise en mots dans la littérature**, n'en sont pas moins pratiques. Les conditions de leurs mises en œuvre, comme les modalités de recouvrement de la parole, restent à étudier pour comprendre finalement comment on « brise le silence ».

4. La tactique du silence. Considéré du point de vue de ses effets, **le silence se fait tactique ou stratégie**. Les rhéteurs et les moralistes considèrent le silence comme un *art de la parole*, l'« art de faire quelque chose à l'autre par le silence » (Dinouart, 1987, introduction par Courtine et Haroche). Dans son *Art de se taire* (1771), l'abbé Dinouart reconnaît « un silence prudent, et un silence artificieux. / Un silence complaisant, et un silence moqueur. / Un silence spirituel, et un silence stupide. / Un silence d'approbation, et un silence de mépris. / Un silence de politique. / Un silence d'humeur et de caprice (Dinouart, 1987 [1771], p. 69). Dans le cadre des interactions verbales, le silence est envisagé comme un élément structurant des échanges. Il permet l'alternance des tours de paroles (*switching pauses, gap* ; Larouche-Bouvy, 1984 ; Kerbrat-Orecchioni, 1995). Ses usages sont fortement variables culturellement, par exemple en France, un silence prolongé entre deux tours de parole devient pesant, « on éprouve alors le besoin de le meubler, ou de le justifier » (Kerbrat-Orecchioni, 1995, p. 163). **Le faire silence, quand il mène à l'échec perlocutoire ou à un dysfonctionnement** (ne pas répondre volontairement à une question ; des pauses trop longues entre les tours de parole), révéler en filigrane la présence d'une conduite ritualisée que le locuteur

transgresse (politesse). Il est aussi possible de faire silence pour inciter l'interlocuteur à prendre la parole (Cheyronnaud, 1997). Ce colloque pourra en outre s'intéresser aux **manières dont le silence peut révéler les rapports avec autrui dans l'échange verbal, parfois rapports de pouvoir tels qu'ils s'expriment dans les groupes ou dans les pratiques rituelles** (Lakoff, West & Zimmerman, 1975, inégalité de genre; Lazar, 2001, inégalité de génération; Taylor 2017, pratiques culturelles silencieuses des chants magiques Jivaro; Starhawk, 2015, Vercauteren, 2011, micropolitique des groupes). Enfin, il sera possible de définir **des usages politiques du silence, par exemple** à travers l'analyse de discours politiques (S. Montiglio, 1994; D. Barbet, J.-P. Honoré éd., 2013) ou de politiques environnementales (Carson, 1962; Murphy, 2005; Abram, 2014).

5. L'écologie du silence. S'il peut être un jeu ou une prise pour l'expérience de création, d'écoute ou de lecture, **le silence demeure parfois subi et son expérience est alors négociée dans des espaces** aux contraintes spécifiques (ou lieux sociofuges, Sommer, 1967). Les salles de la classe, les bibliothèques, certaines salles de spectacle, entre autres lieux, sont bien souvent de ces espaces où est attendu le silence. Si l'historicité du faire silence dans les salles de concert et de théâtre a été largement documenté (Bisaro & Louvat-Molozay, 2017), il convient à présent de comprendre comment se négocient en pratique, et en morale, ses injonctions (plus ou moins contraignantes) et **comment elles informent les pratiques quotidiennes des acteurs qui parcourent ces espaces**. Les pratiques et les lieux explicitement et volontairement « silencieux » peuvent aussi faire l'objet d'investigations empiriques : les *silent parties* (ou « soirées-casques »), la retraite ou le silence monastique, les espaces « silence » des trains, méritent d'être étudiés en tant qu'ils constituent des « laboratoires » de la pratique du faire silence et invitent à s'interroger sur la marchandisation du faire silence. Ces espaces constituent par ailleurs **un observatoire privilégié des « obstructions au silence »** et des réactions qu'elles occasionnent, comme autant de ruptures (bruyantes) de cadre (Goffman, 1991). Un autre angle d'attaque sur l'écologie du silence pourra être de relever ses ambiguïtés, sa réception paradoxale, particulièrement dans les contextes urbains où un mouvement critique semble particulièrement le rechercher, mais où ses apparitions se révèlent régulièrement problématiques; on a ainsi pu parler de « silence potentiellement dangereux » pour les coordinations urbaines dans le cas des voitures électriques (Pecqueux, 2012).

Silencing: Experiences, Materiality, Powers

International conference
Marseille, 4-7 June 2019

Call for papers

Submission deadline: 20 December 2018

Presentation

*Language is not our homeland.
We come from silence, and we have been led astray when
we were still crawling in this Land of Egypt,
where we have known the state of the most indigent beings of this world.*
Pascal Quignard

The *Silencing. Experiences, materiality and powers* international conference aims at considering silence in its practical dimension, as an object, a conduct, an aesthetic or political hold. In welcoming and confronting viewpoints from several academic fields – **acoustics, anthropology, history, linguistics, literature, museology, musicology, sociology** – and artistic practices – notably **music, poetry, cinema**– this conference will study how the existence of a *creation of silence* manifests, through the material, symbolic and political modalities of silence.

The papers should fall within the following themes:

1. *The making of silence.* In essence, silence stands for what is lacking. As John Cage stated, there is no such thing as silence; there only are strategies to make it being. Architecture has since long contributed to promote silence, as “needed by humankind”, as Le Corbusier, who put silence at the core of his work, recalled about the La Tourette priory (*Formes du silence*, 2016). For their part, historians of science started exploring the techniques that have historically provided concert

halls with conditions to hear silence (Thompson, 2002). Between orders from clients and building techniques, **silence is thus the result of social constructions, whose different stages will be studied in this conference.** Firstly, the conference will be to explore the room made for silence and its perception in cognitive sciences since the James Austin's metaphorical use of "silence of senses" (Austin, 2007) and will grasp the recent changes in this field. Other perspectives exist: analysing how urban studies, which have developed the concept of soundscape, have proposed an interpretation of silence as a "built fact" (see Amphoux & alii, 1996). As a significant dimension of the perception of silence, transcribing must be analysed. **The conference will focus on all the forms that materialise silence in writing,** be it linguistic, theatrical or musical.

2. The aesthetics of silence. Silence finds its graphical counterpart in the empty space, the typographic blank space and, often, "the logic is that of the sign: the present emptiness signals the absence of a full space" (Dessons, 2005). *Silencing* is very often about artistic creation. John Cage's "piece with no sound", usually called *4'33"*, defined silence as a **musical object in itself. In contemporary poetry, silencing** belongs to the composition of the piece, and **is embodied in the verse.** Marie-Claire Bancquart introduced blank spaces, which represent as many silences, "often in between the verses, sometimes the verse itself" (2010, p. 48). Lorand Gaspar, for whom "silence is perhaps the fullness of language" (1978, p. 116), puts a dash at the end of some verses, in a discursive contemplation, invaded by silence. James Sacré called his forthcoming opus *Figures of Silence*, as he evokes several forms of its coming to being, questions once again the idea of *silencing*. **In screenwriting, silence strongly contributes to the staging** of the intention. Cinematic silence can take part in "film musicality", it "is (comes from) encounters, combinations, layouts, not just of sounds, of course. We build it, we produce it like and with the rest of the elements that make a film, at the same time that we are producing time, life, reality." (Prenant, 2006, p. 84). The artistic purpose behind *silencing* in screenwriting can also be considered as the absence of intradiegetic or extradiegetic words. In this conference, researchers, artists and engineers will have the opportunity to present their **reflections or sound creations with an emphasis on silence in the making** (Capeille, 2007), as well as their choice to give up on voiceover, even soundtrack, in their fictions or documentaries.

3. The substance of silence. Silencing means **not telling, or not being able to tell.** The hollowness in the argument from colonial sciences is now acknowledged (Stoler, 2009). The conference will be the opportunity to question the concept of place, the status to give the **deliberate silences in the practice of anthropologists, historians and lawyers,** the way these silences can be instruments of power, since "refusing to hear and see the other, preventing him to leave a mark, means condemning him to a form of non-existence" (Corbin, 2016 [1994], p. 16), and thus to a social and historical invisibility, as they are silenced (Le Blanc, 2009). **In a more testimonial perspective, silencing also means not being able to or not wanting to "tell"** (Ricoeur), or tell the other narrative. One model is that of some "Poilus" letters, who were barely literate (Corpus 14, Steuckardt dir.), and in which the tales of battle are not really accounted for. However the (self) imposed silence can break and lead to *lapsus linguae* or *lapsus calami* (Rossi & Peter-Defare, 1998). Those breaks from language and silence thus represent "events of utterance" of meaning, where they "break into a chain of

discourse” (Fenoglio, 1997). The **subtracted word** may leave traces, thus challenging scholars with its spotting and interpreting. Therefore, it would be interesting to study how the analysis of corpora, with the use of textometry tools, can help define, delineate, measure the revealing traces of *silencing*. As testimonies or literary texts, **the narratives (or lack thereof) of trauma**, both collective and personal, have practical implications. The conditions for their implementation, as well as the modalities to recover speech, remain to be studied in order to understand how to “break the silence”.

4. The tactics of silence. Understood through its effects, **silence turns into a tactic or strategy**. The rhetoricians and moralists consider silence as an *art of speech*, “the art of doing something to someone else through silence” (Dinouart, 1987, introduction by Courtine and Haroche). In *Art de se taire* (1771), Abbott Dinouart identified a “cautious silence and an artful silence. / A complacent and a mocking silence. / A spiritual silence and a stupid silence. / A silence of approval and a silence of contempt. / A political silence. / A silence of temper and a silence of whim (Dinouart, 1987 [1771], p. 69). As part of verbal interactions, silence may be considered as a defining element of verbal exchange. It allows to alternate speaking turns (*switching pauses, gap*; Larouche-Bouvy, 1984; Kebrat-Orecchioni, 1995). Its uses vary greatly depending on culture. In France, for example, an extended silent pause between two turns may be resented as unbearable, “one feel[ing] the need to fill the gap, or to justify it” (Kebrat-Orecchioni, 1995, p. 163). **When it leads to perlocutory failure or to malfunctions** (purposely not answering a question; pauses that are too long between speaking turns), **keeping silent** can reveal the presence of ritualised conducts that are infringed by the speaker (politeness). It is also possible to create silence to invite the interlocutor to speak (Cheyronnaud, 1997). This conference will also focus on **how silence can reveal the relations with other people through verbal exchanges, sometimes turning into power plays, as they are expressed in groups or ritual practices** (Lakoff, West & Zimmerman, 1975, gender inequality; Lazar, 2001, generation gap; Taylor, 2017, silent cultural practices of Jivaro’s magic songs; Starhawk, 2015, Vercauteren, 2011, micropolitics of groups). Lastly, it will be possible to define **political uses of silence**, for example through the analysis of political discourses (S. Montiglio, 1994; D. Barbet, J.-P. Honoré éd., 2013) or environmental policies (Carson, 1962; Murphy, 2005; Abram, 2014).

5. Ecologies of silence. Although silence may result from the experience of creating, listening or reading, **silence may sometimes be endured, and its experience is then negotiated within spaces** endowed with specific constraints (or sociofugal places (Sommer, 1967)). Classrooms, libraries, concert halls, among others, are often spaces where the possibility of silence is expected. If the historicity of silencing in concert halls and theatres was largely documented (Bisaro & Louvat-Molozay, 2017), it is now a question of understanding how its (more or less constraining) injunctions are negotiated, in a practical and ethical dimension, and **how they inform about the everyday practices of agents moving into the spaces dedicated to silence**. The practices and places that are explicitly and purposely “silenced can also be studied empirically: silent parties, monastic cloisters, silent spaces in trains, may well represent “laboratories” for the practice of silence. In addition, the conference invites papers that discuss the merchandising around silenced realms. Those spaces may be considered **prime observatories**

of “obstructions to silence” and of the reactions they induce, as many (sound) fractures of the frame (Goffman, 1991). Another line of investigation on the ecology of silence may highlight its ambiguities, its paradoxical reception, notably in urban contexts, in which a critical movement is specifically looking for it, but whose manifestations may be experienced as a problem. We have thus been led to talk about a “potentially dangerous silence” for urban coordination, in the case of electric cars for instance (Pecqueux, 2012).

Bibliographie / References

- Amfreville, Marc. 2009. *Écrits en souffrance. Figures du trauma dans la littérature nord américaine*, Paris: M. Houdiard.
- Amphoux, Pascal, Thibaud, Jean-Paul, Chelko, Grégoire, Bardyn, Jean-Luc, Leroux, Martine, 1996. *Au seuil de l'audible*. [Rapport de recherche] 31, CRESSON, Ministère de l'environnement, 2 vol. (101, 139 p.). <hal-01373743>.
- Austin, John L., 2007, *Le langage de la perception*, Paris: Vrin.
- Bancquart, Marie-Claire. 2010. *Explorer l'incertain*, Éditions L'Amourier.
- Barbet, Denis, Honoré, Jean-Paul (dir.). 2013. *Le silence en politique, Mots. Les langages du politique*, n°103.
- Barbet, Denis, Honoré, Jean-Paul. 2013. « Ce que se taire veut dire. Expressions et usages politiques du silence », in Barbet, D. & Honoré, J.-P. (dir.), *Le silence, Mots. Les langages du politique*, n°103, p.7-21.
- Bisaro, Xavier, Louvat-Molozay, Bénédicte (dir.). 2013. *Les sons du théâtre, Angleterre-France, XVI^e-XVIII^e siècles. : éléments d'une histoire de l'écoute*, Rennes : PUR.
- Cage, John. 2004. *Silence : discours et écrits*. [1^e édition, 1970] Paris : Denoël.
- Capeille, Daniel, 2017. « Le silence sur un fil », documentaire sonore <https://soundcloud.com/daniel-capeille/le-silence-sur-un-fil>
- Carson, Rachel, 1962. *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin.
- Caruth, Cathy. 2013. *Literature in the Ashes of History*, Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Catach, Nina. 1996. *La ponctuation*. Coll. « Que sais-je ? », Paris : Presses Universitaires de France.
- Cavallo, Guglielmo, éd. 2001. *Histoire de la lecture dans le monde occidental*. Points Histoire 297. Paris: Éd. du Seuil.
- Cheyronnaud, Jacques, 1997. « Silence(s). Modes d'emploi », p. 7-17, in N. Belmont, ed., *De la voix au texte. L'ethnologie contemporaine entre l'oral et l'écrit*. Paris, Éd. du CTHS.
- Corbin, Alain. 2016 [1994]. *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*. Paris : Albin Michel.
- Formes du silence*, 2016: *Le Corbusier, Geneviève Asse, Jaromir Novotny, Friederike von Rauch, Michel Verjux*. La Garenne-Colombes: Couleurs contemporaines, B. Chauveau.
- Corpus 14 : <https://www.univ-montp3.fr/corpus14/index.html>; Portail de textométrie TXM de Praxiling : <http://textometrie.univ-montp3.fr/txm/>
- Daive, Jean. 2006. *Anne-Marie Albiach, l'exact réel*, Marseille : Éric Pesty Éditeur.
- Dinouart, Abbé, 1987 [1771], *L'art de se taire, principalement en matière de religion*, précédé de *Silences du langage. Langages du visage à l'âge classique*, par Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche, coll. Atopia, Paris : Jérôme Millon.
- Dessons, Gérard. 2005. « Le silence du langage », *Gragoata*, Brésil, Niteroi, Université Fédérale Fluminense, 2005, p. 49-64
- Dessons, Gérard. 2008. « Le silence en phrases non proférées », dossier « Beckett », *Coulisses*, Besançon, Théâtre universitaire-Presses universitaires de Franche-Comté, 37, p. 121-132.
- Fenoglio, Irène. 1997. « La notion d'événement d'énonciation : le "lapsus" comme une donnée d'articulation entre discours et parole », *Langage et société*, n°80, p. 39-71.
- Fenoglio, Irène. 2003. « Graphie manquée, lapsus écrit : un acte d'énonciation attesté », *Langage et société*, n°103, p. 55-77.
- Gaspar, Lorand. 1978. *Approche de la parole*, Paris : Gallimard.
- Goffman, Erving, 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

- Hirschman, Albert O., 2011 [1970]. *Exit, voice, loyalty défection et prise de parole*, trad. Besseyrias et P. Delwit. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Jajdelska, Elspeth. 2007. *Silent reading and the birth of the narrator*. Toronto ; Buffalo : University of Toronto Press. (Studies in book and print culture).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. [1990] 1995. *Les interactions verbales*, t.I, Paris : Armand Colin.
- Laborde, Denis, 2001. « Thelonious Monk, le sculpteur de silence », *L'Homme* n°158-159, p.139-178, mis en ligne le 25 mai 2007, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/106> ; DOI : 10.4000/lhomme.106
- Lakoff, Robin Tolmach. 1975. *Language and Women's Place*. New York : Harper & Row.
- Laroche-Bouvy, Danielle. 1984. « Les pauses et les silences dans l'interaction verbale », *Langage et société*, n°29, p. 27-37, <https://doi.org/10.3406/lsoc.1984.1999>
- Lazar, Judith. « L'incivilité cognitive: une autre facette de la violence », *Revue du M.A.U.S.S.*, 18 (2001): 282-291.
- Le Blanc, Guillaume, 2009. *L'Invisibilité sociale*, Paris, PuF.
- Lefort, Régis. *Étude sur la poésie contemporaine, Des affleurements du réel à une philosophie du vivre*, Paris : Éditions Classiques Garnier, 2014. (Partie III : Silence et figure(s) du sujet, p. 157-215)
- Martineau, France. 2016. *Bonsoir la muette*. Canada : Sémaphore éd.
- Martineau, France. 2016. « Écrire la parole entravée », *Une incorrigible passion*, Jo Ann Champagne (dir.), Montréal : Fides, p. 113-134.
- Mansell, James G. 2017. *The age of Noise in Britain: Hearing Modernity*. Studies in sensory history. Urbana: University of Illinois Press.
- Montiglio, Silvia, 1994, « Prises de paroles, prises de silence dans l'espace athénien », *Politix* n° 26, p. 23-41.
- Murphy, Priscilla Coit, 2005. *What a Book Can Do: The Publication and Reception of Silent Spring*. Amherst: University of Massachusetts Press.
- Pecqueux, Anthony, 2012, « Le son des choses, les bruits de la ville », *Communications* n° 92, p. 5-16.
- Poizat, Michel. 2001. *Vox populi, vox Dei: voix et pouvoir*. Collection Sciences humaines. Paris: Métailié.
- Prenant, Franssou. 2006. « Deux ou trois choses qu'ils savent sur le silence », *Vertigo* n°28, p.72-94.
- Rossi, Mario, Peter-Defare, Evelyne. 1998. *Les lapsus. Ou comment notre fourche a langué*, coll. "linguistique nouvelle", Paris: PUF.
- Saengers, Paul. 1997. *Space Between Words: The Origins of Silent Reading*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Sbardella, Francesca. 2010. « Écouter, regarder, se taire : dialoguer dans la clôture », *Terrain* n°54, p. 140-151, <https://journals.openedition.org/terrain/14011>
- Slembek, Edith. 1990. "L'éloquence réduite au silence : comment les femmes sont évacuées de la communication". In *Feminin-Masculin*, Publications de l'Université de Lausanne.
- Solomos, Makis. 2013. *De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des xx^e-xxi^e siècles*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Sommer, Robert. 1967. « Sociofugal space ». *American Journal of Sociology* vol. 72 n° 6. p. 654-660.
- Starhawk, 2015, *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*, Paris, Editions Cambourakis.
- Steuckardt, Agnès (dir.). 2015. *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès : Inclinaison.
- Stoler, Ann Laura, 2009. *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press.
- Taylor, Anne-Christine. 2017. « L'art d'infléchir les âmes. Les chants *anent* des Jivaro achuar comme techniques d'apparement », *Terrain*, n°68, p.46-67.
- Thompson, Emily, *The Soundscape of Modernity: Architectural Acoustics and the Culture of Listening in America, 1900-1933*. Boston: The MIT Press, 2002.
- Vercauteren David, 2011, *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Paris, Les prairies ordinaires.
- Vertigo*, 2006. « Le silence », numéro spécial n°28 (1).
- West C. & Zimmerman D. 1975. "Sex roles, interruptions and silences in conversation". In Thoine B. & Henley N. (eds.) *Language and Sex : Différence and Dominance*. Rowley, MA : Newbury House.

Modalités de soumission

Les propositions de communication, de 500 mots maximum, comportant un titre provisoire et une bibliographie, devront être adressées, à Stéphanie Fonvielle (stephanie.fonvielle@univ-amu.fr) et à Christelle Rabier (christelle.rabier@ehess.fr), en précisant dans l'objet: "**AAC Faire silence**".

Elles seront rédigées en français ou en anglais et comporteront les informations suivantes:

- nom
- prénom
- affiliation(s)
- notice bio-bibliographique

Date-limite de soumission: 20 décembre 2018

Notification de décision: 20 janvier 2019.

Conditions for submission

The paper proposals, of maximum 500 words, with a provisional title and a bibliography, should be sent to Stéphanie Fonvielle (stephanie.fonvielle@univ-amu.fr) and Christelle Rabier (christelle.rabier@ehess.fr), with "**CFP Silencing**" in the subject line.

They should be written in French or in English, and should include the following information:

- Last name
- First name
- Affiliation(s)
- Bio-bibliography

Submission deadline: 20 December 2018

Notification of decision: 20 January 2019

Lieu / Location of the conference

EHESS - Vieille Charité, 2 rue de la Charité 13002 Marseille

Comité d'organisation/ Organizing Committee

- Jocelyn Aznar (EHESS/ Credo), linguiste
- João Fernandes (Paris 8, Musidanse), musicologue
- Judith Dehail (AMU/ LESA), muséologue
- Stéphanie Fonvielle (AMU/ CNE), linguiste
- Régis Lefort (AMU/CIELAM), littéraire
- Isabelle Luciani (AMU/ Telemme), historienne
- Julie Métais (EHESS/IIAC-LAHIC), anthropologue
- Laure Mouchard (EHESS/ CNE), sociologue
- Luigia Parlati (EHESS, Centre Georg Simmel), anthropologue
- Anthony Pecqueux (CNRS / AAU Cresson), sociologue
- Christelle Rabier (EHESS/ CNE), historienne des sciences
- Jean-Christophe Sevin (UAPV, CNE), sciences de l'information et de la communication

Comité scientifique/ Scientific Advisory Board

- Roberto Casati (EHESS, Institut Jean Nicod), cognitiviste
- Jacques Cheyronnaud (CNRS, CNE), ethnomusicologue
- Jérôme Dokic (EHESS, Institut Jean Nicod), philosophe
- Christine Esclapez (AMU, PRISM/CNRS), musicologue
- Irène Fenoglio (ENS, ITEM), linguiste
- Denis Laborde (EHESS, Centre Georg Simmel), ethnologue
- Régis Lefort (AMU, CIELAM), littéraire
- Jean-Claude Carpanin Marimoutou (LCF, Université de La Réunion), littéraire
- France Martineau (Université d'Ottawa, Polyphonies du français), sociolinguiste et anthropologue
- Pierre Saint-Germier (Aarhus University), philosophe
- Makis Solomos (Université Paris 8, Musidanse), musicologue
- Jean-Paul Thibaud (CNRS - AAU CRESSON), sociologue
- Cécile Van den Avenne - (Université de Paris-3), sociolinguiste
- Basile Zimmerman (Université de Genève, Institut Confucius), sinologue